

En exposant ici les avantages de ces deux branches de commerce qui donneront à la Compagnie un bénéfice annuel de 600.000^l, je ne prétens pas, quelque intéressant qu'ils soient, les comparer à l'acquisition des épiceries que je regarde comme un objet supérieur à tout; je dirai même, fondé sur des combinaisons très faciles à faire, que les mines d'or et de diamans ne les valent pas.

La possibilité démontrée de se procurer ces plants précieux, et la facilité d'y parvenir méritent sans contredit toute l'attention et le zèle de la Compagnie. Qu'elle examine seulement, et dans la bonne foy, par quel défaut sa première expédition a manqué d'avoir son plein effet, qu'elle en écarte les causes, qu'elle fasse respecter ses ordres en y donnant elle-même une attention suivie, et pour lors elle pourra compter sur une réussite certaine de ses projets lorsqu'il lui plaira de les faire exécuter.

*
* *

Poivre était revenu de ses voyages « avec une grande réputation et une fortune médiocre. M. BERTIN, alors Contrôleur général, auquel nous devons le commencement de la liberté du commerce des grains en France, une excellente loi pour limiter les privilèges exclusifs, l'établissement des sociétés d'agriculture, celui des écoles vétérinaires, beaucoup de recherches précieuses sur la Chine, et qui connaissait et savait apprécier les services de M. Poivre, lui fit donner, sur le trésor national, une gratification de 20.000 francs, qu'il n'avait pas demandée.

« Satisfait de cette récompense modérée, M. Poivre s'était établi près de Lyon, dans une campagne agréable [La Freta]. Il s'y livroit à son amour pour les lettres, et il y cultivoit les plantes les plus curieuses des quatre parties du monde¹. »

1. DUPONT DE NEMOURS.